L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 JUIN 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

C. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 19 JUIN.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une portion de terre située au faubourg Franklin, Troisième District, et un lot de comptes, etc. De plus, à 5 heures P. M., au No. 25 rue Jefferson, Deuxième District, un lot de musique en feuilles, archets, instruments en cuivre, etc., et un coffre fort.

Par J. P. Beissens — au No. 32 de la rue Gravier, bacon breakfast, jambons, eau-de-vie, whisky, vins, bière, etc.

Par Vincent & Co — au No. 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par D. E. Morphy — sur la Levée, entre les rues Bienville et Conti, [illegible] au No. 56 de la rue des Magasins, tabac.

Par Montgomery & Seago — à 1 heure [illegible] salle d'encan, un lot de meubles. [illegible] Montgomery Tattersalle trois paires de boeufs [illegible]; dix-sept beaux chevaux de harnais et quatre de selle. Aussi, à l'entrepôt Montgomery, balais, pêches sèches, pistaches, haricots.

Par E. Roger & Co — à leur salle d'encan, marchandises sèches, corsets et jupons à ressorts.

Par J. C. Bishop — à sa salle d'encan, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par S. Guinault — à 10 heures, rue Bourbon, entre Douane et Bienville, les beaux meubles du Jefferson Academy.

ATTENTION!! — Les ventes à l'encan de ce jour par le Shérif comprennent:
1o—A midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, une portion de terre située au faubourg Franklin, 3me District, et un lot de comptes, &c.
2—A 5 heures P. M., au No 25 rue Jefferson, 2me District, un lot de musique en feuilles, d'archets, d'instruments en cuivre, &c., un coffre-fort.
Voir aux annonces.

2000 barillets de Ciment. — M. D. E. Morphy, encanteur, vend 2000 barillets de ciment, aujourd'hui, à 11 heures [illegible] au magasin No 56 de la rue des Magasins.

Meubles de l'Académie Jefferson à l'encan. — Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de beaux meubles, voitures, [illegible] de l'ACADEMIE JEFFERSON, qui aura lieu aujourd'hui, par le ministère de S. Guinault, encanteur, à 10 heures A. M. rue Bourbon, entre Douane et Bienville.

Intervention d'argent.

Nous avons donné hier, d'après une dépêche télégraphique, le discours prononcé à la chambre par M. Thaddeus Stevens à l'appui d'une résolution par laquelle une somme de vingt millions de piastres serait prêtée à la république du Mexique, moyennant une hypothèque sur quelque territoire mexicain. Cette résolution a été inspirée sans doute par la situation générale des affaires en Europe, — situation qui peut, d'un moment à l'autre, occuper assez activement les divers gouvernements européens pour qu'ils n'aient pas l'envie, ou pour qu'ils n'aient plus l'envie de se mêler, avant longtemps du moins, des affaires américaines. M. Stevens veut, et nous ne doutons pas que beaucoup d'Américains ne partagent ses sentiments, profiter de cette occasion pour délivrer le Mexique du gouvernement de Maximilien et le faire déguerpir au plus vite. M. Stevens et beaucoup d'autres s'imaginent que l'entreprise tentée au Mexique par Napoléon a tenu à la guerre du Sud, et que Napoléon n'eût pas osé en venir là sans l'opportunité que les événements lui offraient, et qu'il lui paraissait bonne. M. Stevens est dans cet ordre d'opinion [illegible] que cette entreprise a été faite de concert avec deux autres puissances; que les Etats-Unis eux-mêmes ont été invités à y prendre part, et que c'est sur le refus [illegible] l'intérêt des [illegible] Mexique, à la continuer [illegible]

Voilà [illegible] cette histoire. [illegible] plus tard et tout [illegible] bien faire [illegible] pût traiter de choses [illegible] un gouvernement [illegible] représentant [illegible] Mexique et ayant [illegible] le pays en traitant avec l'[illegible] pas que sous ce [illegible] bonne foi [illegible] de l'empire puisqu'il [illegible] à propos de choses qui [illegible] les entrailles du peuple [illegible] certainement voté [illegible] l'empereur il a certainement [illegible] le gouvernement [illegible] remonter à une époque qui [illegible] trouver un général [illegible] mexicain, enfin un personnage quelconque, depuis l'expulsion de [illegible] espagnole, ait eu au Mexique autant de voix ou d'adhésions que Maximilien.

Les Etats-Unis eux-mêmes ont accepté cet ordre de choses, puisqu'ils se sont engagés à la neutralité vis-à-vis du Mexique. Nous ne voyons pas même que cela ait dû coûter beaucoup à leur amour propre, car ce n'est plus l'étranger qui compte régner au Mexique, mais bien une autorité nationale, une souveraineté mexicaine, un pouvoir s'appuyant sur les forces propres du pays, tout difficile que cela paraisse dans un pays comme le Mexique, déchiré par les factions, et où toute foi dans les principes est éteinte, — à supposer qu'il y en ait jamais eu une.

Où peut-on mieux savoir cela qu'aux Etats-Unis, dans les limites desquels se croisent déjà mille intrigues de prétendants à la seule pensée de l'évacuation du Mexique par les troupes françaises? On suppose que le départ de Maximilien en sera une des conséquences forcées. Cela est à craindre, en effet, pour les amis de l'Empire. Mais pour peu que cela soit probable, ne serait-il pas plus sage d'attendre que les choses se dénouassent d'elles-mêmes que de vouloir les précipiter au moyen d'une intervention la [illegible] de toutes, — l'intervention de l'argent, — avec garantie de quelques provinces, quand on sait qu'avec le Mexique une hypothèque est une vente, ce pays n'ayant jamais pu rembourser aucun emprunt. Il serait certainement plus sage d'attendre et en même temps plus honorable, surtout quand on a promis la neutralité comme les Etats-Unis l'ont fait; surtout encore quand une épreuve de l'empire doit être faite dans les conditions que désirent ses ennemis, c'est-à-dire en l'absence de toute force étrangère.

De deux choses l'une, ou Maximilien ne pourra pas tenir après le départ des troupes françaises, et dans ce cas il est inutile de se livrer à de misérables intrigues pour qu'il parte plus tôt; ou il pourra se maintenir après le départ de ces mêmes troupes et alors les Etats-Unis devront le respecter comme le représentant véritable du peuple mexicain. M. Seward l'a dit lui-même dans ses dépêches: "Si le peuple mexicain [illegible], nous ne pourrons nous y opposer, bien que ce gouvernement soit différent du nôtre par sa forme et contraire à nos principes."

Il est vrai que M. Stevens regarde cette politique comme celle d'un [illegible] qui voit toujours tout en beau et c'est pour cela qu'il la trouve dangereuse. Doué d'un caractère ombrageux, M. Stevens voit peut-être tout en noir, et il serait bien aise qu'on n'attendît pas le départ des Français pour aider les libéraux mexicains à faire déguerpir du Mexique tous les étrangers à la fois, eux et leur chef.

M. Stevens qui ne craint plus la France puisqu'elle se retire, craint encore moins Maximilien quand même il fait mine de rester au pays plus longtemps. Ne se gênant pas avec lui, parce qu'il le croit faible, M. Stevens le traite [illegible] cavalièrement que Maximilien [illegible] la guerre aux Etats-Unis s'il [illegible]; c'est tout [illegible] une guerre avec l'empereur du Mexique doit inquiéter fort peu un guerrier comme Stevens [illegible] avec une force d'[illegible] à 18 mois de terme, la république mexicaine [illegible] le temps de [illegible] vient en aide. Et pour [illegible] aurait une bonne [illegible] pour les Etats-Unis, il veut prêter 20 millions de piastres à [illegible] la république [illegible] de M. Stevens.

Les chambres ne voteront pas ce prêt, mais à supposer qu'elles le fassent, avec qui aurait-il négocié? Où est la république mexicaine au jour d'hui? Qui la représente pour recevoir de l'argent? A qui les remettre? à Ortega, [illegible] désert, Alvarez, Santa Anna, Juarez, ou un juge de la Cour Suprême qui a déclaré que Juarez n'était plus président?

M. Stevens veut prendre la Basse Californie, la Sonora et la Sinaloa pour garantie. Ces provinces appartiennent à l'Empire. Sa domination n'a jamais été contestée dans la Basse Californie. Dans la Sonora, il a toujours Guaymas et Hermosillo qu'il tient encore. Dans la Sinaloa il a Mazatlan et Alamos, les deux extrémités de l'Etat et Culiacan qui en est le centre. Et si l'empire avait déjà donné ces provinces en garantie à la France pour les sommes qu'elle a dépensées dans l'intérêt de la pacification du pays, les hypothèques de M. Stevens, qui ne saurait avec qui traiter, primeraient-elles celles de France qui aurait traité avec le gouvernement de fait, le véritable souverain du pays? On sait que M. Bigelow, ministre des Etats-Unis à Paris, a déjà informé le gouvernement de Washington que le gouvernement français [illegible] tout ce qui lui est dû en retirant ses troupes demanderait cependant des garanties. Or, nous n'en voyons pas d'autres que les provinces que désire M. Stevens, car il est clair que le gouvernement mexicain ne saurait hypothéquer le centre de son empire. Cela se fait pour les extrémités seulement. Dès lors que devient la proposition de M. Stevens?

Arrivage du nord.—Le *Star of the Union*, capitaine Blanchard, parti de New York le 9 juin, est arrivé ici, hier matin, avec un gros fret et une trentaine de passagers dont on trouvera la liste nominale dans notre partie anglaise.

Autre arrivage du nord.—Le *Monterey*, venant de New York, est arrivé hier à 4 heures de l'après-midi, avec beaucoup de fret, six passagers de chambre et vingt-quatre passagers d'entrepont.

Désastre aux Avoyelles.—Cette paroisse est une de celles qui ont souffert le plus de l'inondation. Actuellement encore, presque toutes les meilleures terres, les terres d'alluvion, sont couvertes d'eau et les récoltes en coton et en maïs sont comme entièrement détruites, ainsi que les chenilles et les sauterelles, dont on de Marksville, achèveront la destruction de ce que les eaux auront épargné. Un mémoire du jury de police des Avoyelles a été adressé au gouverneur Wells qui espère, avec l'aide du général Baird, pouvoir envoyer des vivres aux habitants de cette paroisse dont beaucoup sont réduits à la famine.

Théatre Olympique — Mme C. Howard Watkins a gracieusement offert l'usage de son théâtre et les services de sa compagnie à la représentation qui doit être donnée demain dans un but de charité, sous les auspices de la société de secours de la brigade Hays.

Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane — On verra dans nos annonces une liste des directeurs élus de cette compagnie, où se trouvent les noms de quelques-uns de nos plus respectables citoyens. Le président, l'honorable Wm. G. Swan, ancien membre du Congrès, est parti pour le Nord pour acheter les machines nécessaires à une exploitation qui, selon toute apparence, doit avoir un grand succès. Ceux de nos lecteurs qui désirent acquérir des actions dans le fonds capital de cette compagnie, feraient bien de s'adresser immédiatement au secrétaire ou à un membre quelconque du bureau, attendu que les actions sont enlevées avec une extrême rapidité.

Aux tailleurs.—On verra dans nos annonces que la maison Danziger & Fils, rue du Canal, 163, et Royale, No 298, à l'encoignure St Philippe, a un grand stock de draps noirs de tout genre pour hommes, qu'elle vendra en gros ou en détail, au dessous du prix de marché.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du Recorder Ahern.—Leo Adams, accusé de vagabondage, a été hier requis de fournir une caution de $1,000 pour bonne conduite ou à passer 60 jours au Workhouse.

Louis Holmes pour le même délit a été condamné à la même peine. Pat Mohan et William Piper pour violation d'ordonnances; Emma Montgomery pour vol, Duc Hamisnee, Mac Johnson, Maria Young et Mary Porsher pour [illegible] ont été condamnés, chacune à $5.

Dorsey Johnson, pour avoir porté des armes cachées a été requis de payer $20 ou d'aller passer 20 jours en prison.

Park Mortan et John G. Gowan accusés par W. Wells de détournement, ont été renvoyés devant la Première Cour de District.

Cour du Recorder Little.—John King et M. Cabes ont été condamnés à $5, pour assaut et batterie; aussi James Point à $10 pour avoir battu Julia Bricktree, et Julia elle-même à $10 [illegible].

A. B. Cole, accusé d'avoir fessé sa femme a été mis sous caution.

F. Williams, pour vagabondage, passera 90 jours au workhouse.

Cour du Recorder Vennard. — John Simmes, nègre, a été envoyé hier comme suspect, au workhouse pour 30 jours.

Peter Owen et Carraker ont été condamnés chacun à $5 pour avoir troublé la paix.

Relaché par le gouvernement.—Suivant un mémoire du maire Monroe au président Johnson, [illegible] relaché [illegible] le gouvernement parce qu'il avait été allégué qu'elle avait servi de salle d'exercices aux troupes confédérées avant l'occupation de la Nlle-Orléans par les Fédéraux.

Pardonné.—Robert West, nègre, convaincu devant la Première Cour de District, d'assaut et batterie, a été pardonné par le gouverneur Wells à la condition de donner caution pour répondre [illegible] pardon.

Cour du Recorder Gastinel. — Fred. Coran et Charles Billins pour avoir voulu faire de la Levée un dortoir; Jno. Williams (c) pour avoir troublé la paix; James Adamson, pour même délit; Maria Newton et Lena Annie pour batterie et ivrognerie; Peter Donnelly, pour batterie et Ellen Connolly pour ivrognerie, ont tous été condamnés à une amende de $30 [illegible] 30 jours en prison.

Aussi Auguste Calderon, à $20 ou à 30 jours de prison pour avoir porté des armes cachées; Frank O'Brien à $25 pour avoir sur lui des brass knuckles, et Thomas Morrill, pour s'être saoûlé et avoir troublé la paix, à $15 ou à 30 jours de prison.

A. H. Harper et Geo. Hall, pour vagabondage; Ernest Joseph, jeune garçon de couleur, pour avoir [illegible]; Pauline Dugar, pour s'être trouvée d'une manière suspecte chez M. Tenford, et Jean Baptiste (c) pour larcin, ont tous été envoyés à la maison de travail pour un temps mesuré, suivant leurs délits.

L'affaire du recorder Gastinel. — La cour suprême vient de rendre une décision contraire à Arthur Gastinel comme recorder du Second District, sans pour cela déclarer qu'Eugène Staes a droit à la place. La décision est fondée sur ce que le recorder Gastinel n'a pas l'âge requis par la loi, et comme conséquence de la décision, il lui est interdit d'exercer plus longtemps les fonctions de recorder.

Trains d'excursion.— Le Col. Williams, surintendant du Chemin de Fer de Jackson, annonce qu'un train d'excursion partira de la ville tous les samedis soirs, pour aller jusqu'à Magnolia, et revenir le lendemain. Le prix d'aller et de retour est fixé à $5—et en proportion pour les points intermédiaires, comme on le verra dans une annonce insérée aujourd'hui dans nos colonnes.

Une tuerie—Bob Johnson, le fameux Bob Johnson qui s'est échappé si souvent de prison, a été tué hier vers les 10 heures du soir dans un salon de jeu, au-dessus d'une buvette, à l'encoignure St Charles et Commune. M. Smith Baird, [illegible] une détonation d'arme à feu se précipita dans le café où il apprit qu'on se battait à l'étage supérieur. Il monta en toute hâte, mais ne put entrer dans le salon d'où l'empêchait de sortir une foule de gens qui lui barraient le passage.

Il fait entendre alors [illegible] au secours par quelques membres de la police, il entre, ferme les portes et arrête tous ceux qui se trouvent là. Il apprend que Bob Johnson s'était colleté avec un individu inconnu, qu'il l'avait terrassé et se trouvait sur lui et qu'alors un jeune homme reconnu pour être G. W. Duffin, avait commencé à tirer sur Johnson en disant: maintenant, il va n'en pas avoir assez, je vais l'achever. Ce jeune homme a été arrêté et l'on croit qu'il est le frère de celui qui luttait contre Johnson. Il y a eu dans cette affaire une douzaine de coups de feu, dit-on, et Johnson lui-même peut en avoir tiré plusieurs. Mais ce qui est certain c'est qu'il a été tué. Nous ignorons si l'autre a été blessé.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

FRANCE.

Le Corps législatif a voté, par 212 voix contre 33, le projet de loi contre les crimes et délits commis à l'étranger.

[illegible]

ALLEMAGNE ET ITALIE.

A Berlin, à Vienne et à Florence, les gouvernements agissent comme si une solution pacifique leur semblait absolument impossible. Ils continuent leurs préparatifs de guerre, et ceux qui ne sont point initiés à ce qui se passe, pouvaient naturellement croire qu'il ne reste plus qu'à donner le signal des hostilités.

En Allemagne, comme en Italie, on se montre très [illegible] à l'endroit du congrès.

Quant aux Etats secondaires, leur perplexité est grande. La Bavière [illegible] une politique de neutralité qui excite un vif mécontentement à Vienne. [illegible] Le Wurtemberg [illegible]

[illegible]

A Vienne, le peuple [illegible] la guerre avec ardeur, parce que l'Autriche [illegible] de la France [illegible] qu'en l'état actuel de nos moeurs elles ne peuvent se laver qu'avec du sang.

« Au point où en sont les choses, écrit un officier supérieur autrichien, l'Autriche et la Prusse, c'est Rome et Carthage: l'une des deux est de trop!»

Ce mot caractérise très bien la situation.

En résumé, la Prusse s'appuie sur une idée, et sera là sa force dans un sens: l'Autriche ne défend qu'un intérêt dynastique, c'est là sa faiblesse dans le présent et pour l'avenir.

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, confirme que les élections générales pour la chambre des députés auront lieu le 18 juin, à moins toutefois que certaines considérations ne forcent le gouvernement à les remettre au 25 du mois.

Un fait grave, et qui a déjà attiré l'attention de la Russie, c'est la dénonciation d'une feuille officieuse de Berlin, la *Gazette de la Croix*, qui accuse le gouvernement autrichien d'être en négociation avec un certain chef connu de la révolution polonaise, lequel se placerait, en cas de guerre, à la tête d'un soulèvement dans les possessions polonaises de la Prusse.

D'un autre côté, on affirme que le czar, dans une lettre autographe à François-Joseph, lui a formellement conseillé de ne pas céder la Vénétie.

« Depuis que Charles de Hohenzollern, dit la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, s'est installé à Bucharest, on parle plus rarement du projet de céder à l'Autriche les principautés danubiennes, en compensation de la Vénétie. On cherche maintenant des compensations de l'autre côté de la péninsule des Balkans. Comme si la Turquie n'était pas seulement un homme malade, mais déjà un homme mort, on juge convenable de disposer de ce qu'elle possède, et l'on ouvre à l'Autriche la perspective d'acquérir quelques lambeaux de territoire de cette succession, en compensation des parties éventuelles qu'elle va essayer en faveur de l'Italie. Quant à la manière d'obtenir le consentement de la Porte à un arrangement de cette nature, on est assez prudent pour garder là-dessus le plus complet silence.

» Si l'Autriche troquait la Vénétie contre les pays situés sur la Narenta, la Bosna et Drina, elle ferait échanger une terre bien cultivée, dans une situation des plus prospères, contre une forêt vierge qui, dans un avenir lointain, pourrait devenir une propriété magnifique, mais qui, pour le moment, exigerait des ressources beaucoup plus considérables que celles que nous serions à même de lui consacrer aujourd'hui.

» Mais le côté politique d'un pareil échange se présente d'une manière encore plus défavorable que le côté matériel. Bien que l'Autriche ait perdu son hégémonie sur l'Italie, cependant le quadrilatère lui assure constamment une force défensive contre l'Etat vassal de la France, et la met toujours encore en mesure (ainsi que cela a eu lieu si souvent dans les siècles passés) de défendre le Danube sur le Pô et de couvrir les forteresses des Alpes, d'où les Français peuvent être pris par le flanc en s'avançant sur Vienne. Mais la position dans la Vénétie une fois perdue, le pays de Trente avec les défilés de l'Adige tomberont également aux mains de l'Italie. Le Tyrol, la Carinthie et le Salzbourg seront, dans toute grande guerre européenne, des positions à demi perdues. L'Allemagne méridionale et la Suisse seront ouvertes, de même qu'elles l'ont été, après la chute de Mantoue, pour les armées de la République et du premier Empire. Afin de parer à de pareilles éventualités, l'Allemagne non autrichienne du sud serait forcée de chercher d'autres points d'appui, et c'en serait fait ainsi du reste du pouvoir que l'Autriche exerce en Allemagne.»

On sait à quel degré de misère et de détresse l'Autriche a fait descendre les populations de la Vénétie: on sait qu'à Venise 50,000 habitants sur 100,000 sont inscrits sur les registres des bureaux de bienfaisance et que le nombre des pauvres honteux est de 25,000 environ. C'est pourtant à ces contrées malheureuses que l'empereur François-Joseph demande tout d'abord des subsides sous la forme d'un emprunt forcé.

Cet emprunt forcé, ordonné par un décret signé par l'empereur le 25 mai, est de 12 millions de florins, soit 35,690,000 fr. Si François-Joseph est obligé de céder ce pays à l'Italie, comme nous l'espérons, il n'en sortira du moins qu'après avoir tondu le peuple jusqu'à la peau et jusqu'au sang. Tels sont les procédés de gouvernement du droit divin, qui ont la prétention de se faire appeler les gouvernements paternels par excellence.

Dans toutes les provinces de la péninsule le mouvement des volontaires prend les proportions des enrôlements de 1792: c'est le même enthousiasme, le même dévouement à la patrie.

Le conseil municipal de Florence a déclaré qu'il équipera à ses frais un corps de carabiniers florentins.

Le sénateur monténégrin Percovich se trouve à Florence, chargé d'une mission diplomatique. On conclut de sa présence à la coopération du Monténégro avec l'Italie.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Les prévisions du conflit militaire dans la Roumanie disparaissent complètement. Le prince de Hohenzollern, ou plutôt l'hospodar Charles Ier, a fait, du reste, depuis son arrivée, tout ce qui pouvait amener une entente avec la Turquie: il a écrit au sultan une seconde lettre, dans laquelle il exprime l'intention de partir pour Constantinople, aussitôt que les affaires de son nouveau gouvernement lui permettront de quitter Bucharest.

Nous avons constaté le changement d'attitude de la Russie dans la question de l'élection du prince. Ce changement s'accentue encore davantage, par suite de négociations entreprises pour marier le nouveau souverain de Roumanie avec la fille de la grande-duchesse de Leuchtenberg.

Le prince Hohenzollern vient de communiquer officiellement à tous les gouvernements de l'Europe son heureux avènement au siège des Principautés.

Les ministres des affaires étrangères, toujours au mieux avec la politesse la plus exquise, se sont empressés d'accuser réception au prince Hohenzollern de sa lettre, mais ils se sont bien gardés jusqu'à présent de mettre au bas de leurs lettres, pas même en *postscriptum*, la reconnaissance officielle du prince comme souverain des Principautés.

GRANDE BRETAGNE.

Le dévergondage du jeu sur les fonds publics continue en Angleterre. Le *Times* annonce qu'il a reçu une dépêche fabriquée, portant la fausse signature de son correspondant de Paris, et lui annonçant la rupture de la conférence, une révolution à Milan et le commencement de la guerre. Le journal anglais met le public en garde contre les fameuses messagères de toute nature qui sont lancées dans la circulation en ce moment de crise.

Le projet de bill relatif à l'interdiction de [illegible] présenté par lord Chelmsford, puis ajourné indéfiniment par son auteur, vient enfin de recevoir son coup de grâce: il a été rejeté à une majorité de 30 voix sur 168 votants. Ce résultat était inévitable; la chambre haute est trop jalouse de sa dignité pour risquer de voir [illegible] par un vote de la chambre des communes; et il est évident que ce bill absurde et ridicule [illegible].

Lord Chelmsford et ses rares partisans auront-ils profité de la leçon qu'ils viennent de recevoir?

Depuis la suspension en Irlande du privilège accordé à tout sujet britannique par la loi sur l'*habeas corpus*, le nombre des suspects détenus, dans la prison de Limerick seulement, en vertu de cette mesure extrême se monte à trente-neuf. Ces prisonniers sont tenus au régime secret depuis leur incarcération, et sont enfermés dans leurs cellules respectives pendant toute la journée, à l'exception de deux heures d'exercice dans les cours de la prison, pendant lesquelles il ne leur est pas permis d'échanger une seule parole. Il leur est aussi interdit, comme règle générale, de communiquer, même par lettre, avec leurs parents ou leurs amis. Cette restriction s'étend jusqu'à leurs hommes d'affaires, leurs notaires ou leurs avocats. Dans des cas exceptionnels ou d'après l'avis du magistrat, la permission d'une entrevue leur est accordée; elle a lieu en présence du directeur de la prison. Un exemple en fourni où il n'a fallu rien moins que l'ordre du lord lieutenant lui-même.

Ce sont là des mesures d'une rigueur excessive.

LE PONT DU CAFFARO.

Nous lisons dans la *France* du 29 mai:

La *Liberté*, dans son numéro d'hier au soir, cite, comme nouvelle à *sensation*, une dépêche du *Times* reçue le 24 mai, et conçue en ces termes:

"On dit ici qu'un détachement italien a passé aujourd'hui à la frontière du Caffaro (?) et a jeté bas la moitié du pont qui porte sur le côté italien de la rivière."

La *Liberté* demande ce que c'est que le Caffaro, qu'on ne connaît pas plus au *Times* qu'ici?

Nos renseignements particuliers nous permettent de dissiper les alarmes du journal de la Cité, et d'expliquer le *quiproquo* soulevé par notre confrère de Paris.

Dans la nuit du 14 de ce mois, à Cattaro, ville de la Dalmatie autrichienne, l'alerte a été donnée que la flotte italienne avait quitté la rade de Tarente, opérant un débarquement sur l'île *Curzola*, située en face de Zara.

Grande fut la panique, et partout estafettes et télégraphes furent mis en mouvement pour donner l'éveil à tous les détachements de troupes échelonnées le long de la côte.

Avec le jour, tout rentra dans le calme habituel. Des caboteurs du littoral expliquèrent qu'en effet depuis quelque temps on apercevait des feux de nuit de diverses couleurs au haut des monts qui garnissent ces parages et que les mêmes signaux étaient répétés sur les sommets des rochers du Monténégro.

Des renseignements pris à Zara il résulte qu'une certaine effervescence règne parmi les montagnards du Monténégro et de l'Erzegovine, et que cette effervescence a eu son contre-coup jusqu'à Cattaro.

Quant au pont du Caffaro, il se trouve dans la province de Trente (Autriche;) mais la soi-disant nouvelle du *Times*, arrivée hier 27 avec la date du 24, n'est rien moins qu'un coup de main de Garibaldi, attendu qu'il s'agit tout simplement d'une sentinelle placée à la tête de ce pont il y a quelques jours par les Autrichiens, et que ceux-ci auraient retirée.

La même nouvelle, recueillie d'ailleurs par la *Sentinella Bresciana*, ajoute que dans la nuit du 24, toute la ligne de confins, depuis le mont Riccomassimo jusqu'au val d'Ampola, a été garnie de troupes, et que des piquets de 5 ou 6 hommes ont été placés à peu de distance les uns des autres.

BOURSE DE PARIS
DU 29 MAI 1866.

3 p 0/0

Compt. dern. cours	64 85	Baisse	1 fr. 05
Fin courant	64 80	Baisse	1 fr. 37

4 1/2 p 0/0

Compt. dern. cours	94 ..	Baisse	75c.

Escompte à la Banque de France: 4 0/0.
" " sur valeurs: 4 1/2.
Escompte à la Banque d'Angleterre: 10 0/0.

Un mouvement complet s'est opéré dans les tendances de la Bourse. Autant, samedi dernier, la spéculation paraissait pleine de confiance dans l'avenir et assurée de la solution pacifique de toutes les questions qui s'agitent en ce moment, autant aujourd'hui elle semble inquiète et cherche à se dégager de toutes ses opérations.

Nous ne devons pas perdre de vue que ce mouvement de hausse était dû à une réaction exagérée du découvert qui, voyant le terme arriver, [illegible] avait opéré une grande partie de ses rachats. [illegible]

Les mouvements sont trop brusques pour ne pas indiquer une situation de place extraordinairement tendue. Dans les dix premières minutes, la Rente s'est bien tenue de 65 25 à 65 40; mais bientôt les réalisations sont arrivées, et [illegible] une réaction jusqu'à 64 65, pour reprendre le cours de 64 80. Les primes en prochain sont plutôt demandées, mais elles sont tenues à des écarts qui arrêtent les transactions.

Les deux dépêches anglaises sont arrivées sans changement sur samedi. Les Consolidés restent donc fixés à 85 7/8. Londres paraît être menacé de nouveaux désastres, et on annonçait en Bourse la suspension d'une importante maison de banque.

L'Emprunt italien a débuté à 41 80 pour remonter à 42 30 et fermer à 41 55.

L'AFFAIRE DE VALPARAISO.

Le ministre des affaires étrangères d'Espagne vient d'adresser aux représentants de l'Espagne à l'étranger, un exposé des motifs pour expliquer et justifier devant l'Europe le bombardement de Valparaiso. Cet exposé se termine ainsi:

Je crois inutile, après avoir cité les faits ci-dessus, d'insister pour démontrer de quel côté se trouvent le droit, la raison, la générosité et la plus grande abnégation et de quel côté aussi se trouvent l'entêtement, l'animosité et la mauvaise foi; mais je ne terminerai pas sans répéter une solennelle protestation qui, dans les circonstances actuelles, achèvera de confirmer la loyauté de nos vues.

L'Espagne déplore sincèrement la nécessité où elle s'est vue de procéder avec toute rigueur contre le gouvernement chilien, elle insiste dans cette déclaration que, ni la vengeance, ni la haine ne lui inspirent aucune animosité contre la République qu'elle a aujourd'hui pour adversaire et qu'elle a toujours été disposée à conclure une paix honorable; mais, en même temps, elle remplit son devoir en établissant que la conduite aveugle du Chili et de ses alliés a empêché la paix et provoqué des actes inévitables de violence, leur orgueil et leur malveillance, ainsi que le peu de considération qui leur est accordée par amis et ennemis sont la véritable cause des dommages qui ont eu lieu et ont rendu la guerre funeste pour tous, et c'est sur le Chili et ses alliés exclusivement que doivent peser à la fois et la faute et la responsabilité de toutes ses conséquences.

Signé, M. Bermudez de Castro.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

ETAT SANITAIRE DE NEW-YORK.
Effroi causé par le choléra.
Congrès.
UNE RESOLUTION DE STEVENS.
Rejetée par 61 contre 59.
RESOLUTION BINGHAM.
Déclaration de M. Raymond.
COMITÉ DU SÉNAT.
La taxe sur le coton réduite à 2 cents.
UN MESSAGE DU PRÉSIDENT.
Dette confédérée répudiée par le Sud.
Nouvelles d'Europe.
Fermeté du coton à Liverpool.
LE DUC DE GRAMMONT A VIENNE.
INUTILE TENTATIVE.
Mouvements de garnisons dans le Holstein.
Généraux autrichiens et prussiens.
Leurs proclamations respectives.
MARCHÉS DU NORD.
COTON, 42—OR, 156.

New-York, 18 — Il y a eu trois morts du choléra, hier. On craint beaucoup que la maladie ne se propage.

Baltimore, 18 — Un individu, arrivé samedi de New-York, est mort hier du choléra.

New-York, 18—Le navire Galena, de la Nouvelle-Orléans, est arrivé à Liverpool.

(Pour les nouvelles de la passe et les arrivages de Liverpool, voyez la partie anglaise de l'*Abeille*.

New York, 18 juin—Le coton était ferme à la clôture, avec des ventes de 1000 balles à 40 cts. Sans activité. L'or a fermé à 156.

Washington, 18.—Sénat.—M. Harris a présenté une pétition de sept banques de New York qui demandent une extension de temps pour la collection de la taxe sur leur circulation. Référé au comité de finance.

Le Président, en réponse à une résolution du sénat a transmis à ce corps une communication du secrétaire de l'intérieur par intérim, contenant les transactions pour la colonisation et le transport de nègres.

Le rapport a été fait le 7 mars 1864, il montre qu'on avait dépensé plus de $33,000, somme à laquelle il fallait ajouter une nouvelle dépense de $37,321.

Le rapport dit que l'acte de 1862, en vertu duquel ces dépenses ont été faites, a été rappelé subséquemment, et que, depuis, le Congrès n'a jamais plus rien décrété de semblable.

Chambre.—Stevens a présenté une résolution jointe proposant un amendement à la constitution, qui permette au Congrès d'imposer une taxe d'exportation sur le coton. Il a refusé de permettre la discussion, et a demandé qu'on fût immédiatement au vote, espérant que la majorité prononcée obtiendrait les deux tiers de la chambre. On vota, en effet, mais la résolution est rejetée par 61 contre 59.

A été adoptée une résolution de M. Bingham, requérant du président qu'il transmette l'amendement constitutionnel du comité de reconstruction adopté par le Congrès aux divers Etats pour qu'il soit ratifié.

M. Raymond, de New York, a prononcé un grand discours sur la reconstruction, où il s'est déclaré membre constant et fidèle du parti républicain, bien qu'il soutienne le Président.

Le département d'Etat est officiellement informé par le consul à la Havane que Larrandi, le nouveau capitaine général, s'est annoncé comme déterminé à supprimer la traite des nègres. Il a notifié aux lieutenants gouverneurs qu'il les rendra rigoureusement responsables de toute violation de ses ordres sur ce point, que ces ordres sont ceux de la reine.

Le comité de finances du Sénat a rapporté un bill de taxe qui réduit la taxe sur le coton à 2 cents.

Washington, 18—Le président a envoyé aujourd'hui à la chambre un message en réponse à la résolution concernant les dettes des Etats et ordonnances des Etats du Sud au sujet de la dette confédérée. Les faits collectés montrent que tous les Etats, excepté la Caroline du Sud, ont déclaré cette dette nulle et de nul effet.

Le Président a lancé un ordre annonçant officiellement la mort du général Cass et prescrivant que des honneurs soient rendus à sa mémoire.

A été passée à la Chambre une résolution demandant au Président des informations sur les arrestations faites par les Anglais et sur les mesures prises pour protéger les citoyens américains, dans le cas où quelques-uns seraient été arrêtés.

Les funérailles du colonel Baxton ont été [illegible] de beaucoup de pompe. Un grand concours de monde y assistait, et en tête le maire avec le conseil de ville, avec diverses sociétés de citoyens. Il a été enterré au cimetière du Congrès.

En addition à plusieurs millions en bons de l'Etat de la Louisiane, capturés par le général Sheridan à Shreveport et subséquemment rendus par le Trésor aux banques de la Nouvelle-Orléans, il est maintenant décidé que la balance étant rendue à l'auditeur d'Etat; cette balance s'élève à $1,500,000, après identification faite.

New York, 18 juin—Un complot de nègres soldats à bord du navire Vermont, mouillé à Brooklyn, a été découvert, hier, et six des meneurs ont été mis aux fers.

L'objet de la conspiration était d'assassiner les officiers, de prendre les armes, de les donner à d'autres nègres alliés et de faire une razzia dans les maisons publiques et privées.

Sur quelques uns des 300 nègres qui sont à bord du Vermont on a trouvé des marques, des dépôts d'argent ou d'autres signes de reconnaissance dont devaient faire usage les capitaines et les subordonnés, dans la conspiration.

Halifax, 18 juin—Le vapeur China, parti de Liverpool le 9 et de Queenstown le 10, a passé aujourd'hui, en route pour Boston.

[Dernières nouvelles.]

Liverpool, samedi soir, 9 juin—Ventes de coton, aujourd'hui, 15,000 balles; le marché a été ferme, avec la hausse d'hier pleinement maintenue.

Londres, samedi soir, 9 juin — Cons. 86 3/8 à 86 1/2 au comptant. 5-20 65 1/2 à 66.

Les nouvelles du continent sont toujours belliqueuses.

Halifax, 18 (par le *China*). — Le duc de Grammont s'est rendu de Paris à Vienne pour faire une dernière tentative de conciliation. On dit que Mensdorff a positivement maintenu la réponse de l'Autriche à l'invitation à une conférence.

Le comte de Bismark a lancé aux représentants de la France à l'étranger une importante dépêche rédigée en termes très aigres vis à vis de l'Autriche.

Une dépêche de Vienne dit que les relations diplomatiques entre la Prusse et l'Autriche cesseront dès le moment que les représentants prussiens à la Diète quitteront Frankfort.

Le gouvernement autrichien a télégraphié au général Gablentz d'éviter un conflit armé dans le Holstein. On dit que si une collision a lieu, l'armée autrichienne du Nord marchera contre la Prusse.

La France a engagé les Etats allemands du centre à maintenir une complète neutralité.

On rapportait que les Autrichiens évacuaient Kiel et se concentraient à Altona, où le général Gablentz était arrivé le 8.

Le général Manteuffel a également lancé une proclamation aux habitants du Schleswig, leur annonçant l'envoi de troupes au Holstein pour le maintien des droits souverains de son auguste maître qui sont mis en péril. Cette mesure, néanmoins, n'est prise que dans le but de se tenir sur la défensive. Le général Manteuffel dit: J'ai sommé Gablentz d'avoir à *rétablir* l'état d'administration commune dans les duchés.

On rapporte que la Russie sera forcément tenue d'empêcher l'assemblée des Etats d'Holstein.

Un télégramme de Florence dit que l'Italie commencera les hostilités dès que la guerre sera déclarée en Allemagne.

Les troupes prussiennes étaient arrivées à Rendsburg et occupaient la ville. Elles ont été reçues paisiblement par la garnison autrichienne qui s'est retirée de la ville le même jour d'une manière fort amicale.

Le général Gollitzen, commandant autrichien, a lancé une proclamation où il proteste contre l'entrée des Prussiens dans le Holstein et annonce qu'il attend des ordres de son souverain pour la conduite qu'il doit tenir. Il dit que le gouvernement du Holstein a été transféré à Altona.

Le général Manteufel, le commandant prussien, a envoyé une dépêche à Coblentz disant que par suite des déclarations de l'Autriche à la Diète fédérale, la position des affaires devant la convention de Gastein est rétablie.

Manteuffel entre bien dans le Holstein, mais il n'occupera aucune place actuellement en la possession des Autrichiens. Il a reçu des ordres pour éviter tout conflit et conserver les fonctionnaires civils. Il conclut en exprimant l'espoir qu'une entente pacifique préviendra les hostilités.

[*Autres dépêches.*]

Pointe au Père, 18 juin—Le vapeur Peruvian, parti de Liverpool le 7 et de Londonderry le 8, a passé aujourd'hui.

Liverpool, 8 juin—Les ventes de coton pendant la semaine se sont élevées à 61,000 balles. Toutes les qualités ont haussé de 1/2 à 1/4 d. Le middling Orléans à 13 1/2 d.

Plustard, Liverpool, 8 juin, P. M —Les ventes du vendredi ont été de 15,000 balles. Marché animé et fermant à une hausse de 1/4 à 1/2 d.

Londres, 8 juin, P. M.—5-20 à 64 5/8, consolidés 86 1/4.

Liverpool, 8 juin, P. M.—La hausse d'aujourd'hui a été causée par les nouvelles du vapeur Java, venant d'Amérique.

Londres, 8—Le numéraire à la Banque d'Angleterre a augmenté de £400,000.

Les troupes prussiennes sont entrées dans le Holstein le 7. Les Autrichiens étaient concentrés à Altona, où l'on croit qu'il y aura collision.

Ces mouvements sont regardés comme le commencement de la guerre.

New-York, 18—Le général Cass est mort hier matin, à l'âge de 83 ans.

New-York, 18, 1 P. M. — Coton, marché plus, middling uplands 40 cents.

L'or commandé 164 3/4. Sterling 169 3/8.

Analyse du Sirop de Raifort iodé de Grimault & Cie., Pharmaciens à Paris. — Le Sirop de Raifort iodé de MM. Grimault & Cie., pharmaciens de S. A. R. le prince Napoléon, est toujours le succédané par excellence de l'huile de foie de morue, et le meilleur traitement à préconiser pour les affections lymphatiques, scrofuleuses, ainsi que pour les diverses maladies de la peau; aussi MM. les médecins liront-ils avec un vif intérêt l'analyse de ce médicament extraite du JOURNAL DES PHARMACIENS de Vienne, du 1er juillet 1865, par M. le professeur KLETZINSKI, ainsi que la lettre adressée par S. Exc. l'ambassadeur de France à Vienne à MM. Grimault & Cie, constatant la haute réputation de ce savant professeur.

Voici le résumé de cette analyse: "Le Sirop de Raifort de Grimault renferme [illegible]"

Signé: Vincent Kletzinski,
Expert des tribunaux de Vienne, chimiste de l'Hôpital impérial et royal de Wieden et professeur de chimie.

"*Ambassade de France à Vienne.*
"Vienne, le 28 août 1865.
"Messieurs Grimault & Cie, pharm. à Paris.
[illegible]
"*Le Comte, chancelier de l'ambassade,*
"PIERART."

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 18 juin 1866.

La hausse de l'or a affermi les prix en général. Les nouvelles de l'Ouest ont amené une hausse de $1 par baril de porc et donné plus de valeur à la farine. La demande de coton s'est un peu ranimée et les transactions se sont élevées à 1800 balles à des prix plus pleins.

Nous avons à constater une variation extra ordinaire dans l'or. Les cours ont ouvert à 160, sont montés à 170, puis sont tombés à 150, et ont clos à 152 à 153 contre 152 1/2 à 153 1/2, hier soir.

Au premier board, les opérations ont embrassé $5,000 à 165 [illegible] à 166. Au [illegible] marché, [illegible] $5,000 à 167 [illegible] 170. Nous avons entendu mentionner d'autres ventes à 170, mais ne savons rien de positif là-dessus. Il s'est vendu, au second board, 137 doublons de l'Amérique du Sud à 161 1/2, sur la base de $15. Il ne s'est rien fait dans l'argent.

Le change étranger a suivi le marché ascendant de l'or à New York; 4000 livres de première classe et du sterling particulier se sont vendues à 173; 3000 livres à 173 1/2, 3000 à 173; 4000 livres de change particulier et 10,000 de banque ([illegible]) de seconde main à 175, 2500 de banque, directement, à 188 1/2, taux généralement [illegible] avant la réaction favorable de New York. A la clôture, les banques ont demandé 180 du sterling et 2.80 à 3.00 des francs, mais les cotes étaient entièrement nominales. L'or étant tombé, à New York, à 156 3/4 qui, dit-on, était le taux de la clôture. On attribue ce fait à la hausse des 5-20 (à Londres) qui sont montés à 66.

Le change américain est resté calme.

Les banques ont tiré sur New York au pair à 1/8 et 1/4 de prime. — Au dehors, il s'est vendu environ $50,000, à vue, sur New York, au pair, à 1/4 d'escompte, et $25,000 à 1/8; $10,000 à un jour de vue, à 1/4; $5080, à trente jours, à 1 1/4. La demande a été assez bonne, sur les comptoirs, au pair à 1/8 de prime.

Il n'y a eu que peu de ventes d'actions. Au premier Board, 20 actions de la banque de l'Union se sont vendues à $50; 50 de la compagnie des chemins de fer de la ville à $109 et 70 du chemin de fer des Opelousas à $5. Au second Board, 75 (30 et 25) actions de la banque de l'Union à $50. Les ventes de bons comprennent une "sixes" de la Louisiane, au premier Board, à 78 et, sur le marché, 25, avec le coupon d'avril, à 79; c'est la plus forte transaction que nous ayons eu à annoncer depuis quelque temps. Les bons de la ville sont cotés à 94 à 95 les consolidés et 80 1/2 à 85, les émissions en faveur des chemins de fer, suivant les coupons. $600 de scrip d'assurance (années antérieures) de la compagnie des Citoyens se sont vendus, au premier Board à 65.

Aucune transaction importante n'a eu lieu dans les billets de banques. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 63 à 65 cts à la piastre (quelques détenteurs en ont demandé 67) et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 32 1/2 à 33. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petites sommes qui leur sont apportées. Il s'est vendu quelques billets du Trésor de l'Etat à 95.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 18 juin 1866.

Coton—Ce matin, à l'ouverture du marché, les recherches n'étaient que peu de chose, mais, subséquemment, la demande a acquis plus d'animation, et il en est résulté des ventes qui ont formé un montant de 1800 balles, prises par sept courtiers, à des prix irréguliers, mais qui cependant, ont eu [illegible] une fermeté confirmée dans les taux, l'ordinary ayant été coté, à la clôture à 29 à 30 c., le good ordinary à 32 à 34, le low middling à 36 à 38 et le middling à 40. Les chiffres les plus élevés ont été demandés pour des listes de middling bon courant de stricte classification. La hausse dans le change étranger a provoqué quelques demandes pour l'exportation en Europe.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	[illegible]
Reçu depuis samedi		1842
" précédemment		724684
		726494
Expédié aujourd'hui		[illegible]
" précédemment		[illegible]
		[illegible]
Stock en mains à bord de navires non [illegible]		117685

Sucres et mélasses—Il n'y a pas eu d'arrivage de la côte, depuis samedi. Les approvisionnements de sucre et de mélasse de la Louisiane sont faibles, mais ceux de ces mêmes articles venant de Cuba sont ronds. Il n'y a eu, cependant que peu de demandes d'aucune de ces denrées, et aujourd'hui le marché a été dans un calme plat, les détenteurs demandant pour leurs marchandises, de meilleurs prix en monnaie courante, à cause de la hausse de l'or. Il ne s'est fait que quelques ventes de sucre en détail aux prix antérieurs, lesquels nous répétons à titre de références: Louisiane, commun à fair 13 à 14 cts; fully fair 14 1/2 à 15 cts, prime 15 1/4, jaune clarifié 15 1/4 à 16 cts, blanc 16 1/4 à 16 3/4 cts. Le sucre de Cuba s'est vendu en détail à 12 à 13 1/4 cts pour le No 12, le pour le No 13, 14 1/2 pour le No 14, 16 pour les 16 et 17 cts pour le No 20. Les dernières ventes de mélasse ont eu lieu à 55 cts pour un petit lot de l'article de la Louisiane. La mélasse de Cuba s'est vendue à 30 cents.

Son—Le marché est calme; ventes, aujourd'hui à $1 15 les cent livres.

Foin—Le marché est bien approvisionné de foin, mais l'article est peu recherché. Il ne s'en est fait aujourd'hui que des ventes de peu d'importance. Samedi, ventes à $25 le tonneau.

Porc—La demande a été active, aujourd'hui et des avis reçus ayant annoncé une hausse dans l'Ouest, et l'or ayant éprouvé une amélioration, l'article a haussé d'au moins $1 le baril, payable en monnaie courante. Ventes à $34 75 et 35.

Bacon—Peu sur le marché, bonne demande et prix tendant à la hausse. Ventes de 20 barriques d'épaules à 16 1/2 cts, de côtés désossés à 21 1/4 cts la livre. Affaires actives en détail à 16 1/4 à 16 3/4 pour les épaules, 20 1/4 les côtés ordinaires, 21 1/4 à 21 3/4 les côtés désossés et 25 à 26 c. les jambons curés au sucre.

Saindoux—Rare et en demande et se vend par placements à 24 1/4 cts la livre de prime en tierçons et en barillets 26 cts.

Laine—Il y en a peu en mains. La demande est bonne et les envois de cet article sont vendus sitôt arrivés.

Viande verte—Il n'y en a que très peu en mains et l'article est tenu par des commerçants qui le détaillent à 15 cts la livre d'épaules et 16 cts les côtés.

Sel—L'article, à prendre par chargement est coté à $1 55 à $1 60 le sac. Les commerçants font face à la demande pour la campagne moyennant $1 80 à $1 35 le sac de gros et $2 00 à $2 10 le fin.

Whisky—Le marché est bien approvisionné de cet article, mais il est calme. Il ne se fait dans le whisky que des affaires en détail à $2 20 à 2 30 pour le rectifié de l'Ouest.

Beurre et fromage—Le beurre du Nord se vend 45 à 48 cts, celui de l'Ouest 30 et 35 cts et le commun 25 à 30 cts la livre. Le fromage est calme à 15 à 20 c., pour celui de l'Ouest et 15 à 20 cts pour celui du Nord.

Produits de l'Ouest et provisions—La hausse de l'or a causé une amélioration dans les prix payables en monnaie courante—de presque tous les produits de l'Ouest, et a conséquemment déréglé le marché général, qui a été extrêmement excité aujourd'hui, bien qu'il ne s'y soit pas fait beaucoup d'affaires. Les approvisionnements de graine et de fourrages sont forts; mais ces deux articles ne sont guère en demande, la farine est rare et est fort recherchée.

Farine—Les approvisionnements de farine sont faibles et ne suffisent pas à la demande et les prix de la denrée ont éprouvé une hausse d'environ 25 cts le baril. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1500 barils qui ont changé de mains aux prix suivants: superfine à des conditions privées et à $10 25 et $10 50, good extra $13 62 1/2, $13 75 et $14, extra de choix $15 et $16 le baril.

Avoine—Le marché est bien pourvu d'avoine, mais il est calme. Ventes, aujourd'hui, à 50 et 51 cts le boisseau.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 19 juin.

Arrivé, hier—761 boeufs du Texas, 132 veaux et veaux d'un an, 61 cochons, 90 moutons et 75 vaches à lait.

Vendu—319 boeufs du Texas, 138 veaux et veaux d'un an, 61 cochons, 1070 moutons et 11 vaches à lait.

A vendre—14 boeufs de l'Ouest, 684 boeufs du Texas, 61 veaux et veaux d'un an, 749 moutons et 115 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par liv. nette	— 14	à — 16
do do 2me qualité, par liv. net	— 10	à — 11
do do 3me qualité, par liv. net	— —	à — 10
Boeufs du Texas, de choix, par tête	35 —	à 50 —
do do 1re qualité, par liv. net	— —	à — —
do do 2e qualité, par tête	[illegible]	à [illegible]
do do 3me qualité, par tête	15 00	à [illegible]
do do inférieurs, par tête	— 00	à — 00
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 10	à — 11
do du pays do	— 7	à — 00
do [illegible], par livre	— —	à —
Moutons, [illegible], par tête	3 25	à 4 25
do [illegible], par tête	3 25	à 4 25
do [illegible], par tête	6 —	à 8 —
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	à 100 00
Veaux, par tête	10 00	à 14 —
do de lait, par tête	7 00	à 12 00
do d'un an par tête	[illegible]	à [illegible]

Décédé, hier après-midi, à 4 heures et demie, à l'âge de 7 ans, ALBERT, fils de Neuville Cornu et de Fortunée Guignaud. Les amis et connaissances des familles B. Cornu, Coquet, et Briagier sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, 19 du courant, à quatre heures et demie précises de l'après-midi. Le convoi partira du coin des rues Columbus et Claiborne, Troisième District.

Décédée, hier matin, à 11 heures et demie, à l'âge de 62 ans, Mme Vve J. B. ISABELLE, née à Paris (France). Les amis et connaissances de sa famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures précises. Le corps est exposé rue St Louis, No 126, entre Bourgogne et Remparts.

De la part de la famille.

Marié, le jeudi 14 courant, par le Rév. père G. Chaise, M. Adrien Louis Guillemet, de Bordeaux, à Mlle Emma Elizabeth Gahard, de cette ville.

AUX TAILLEURS.
ETOFFES [illegible] POUR
Habillements de messieurs,
Comprenant:
REPS,
DIAGONALE,
DRAP d'Italie,
CORDE de Venise,
GROS GRAIN,
DRAP d'été,
&c. &c.
à vendre, en gros et en détail, à 50 pour cent au dessous du prix du marché, par
T. DANZIGER & FILS,
Rue du Canal, No 163,
Et rue Royale, No 298, coin St-Philippe.
19juin—

AVIS.
LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE D'HUILE DE PETROLE DE LA LOUISIANE se sont réunis, à leur bureau, le 9 juin 1866, et ont élu, pour l'année, les Directeurs suivants:
L'Hon. W. G. Swan, A. A. Alexander, L. B. Pothier, J. [illegible], W. B. Koontz, J. F. Caloway, I. W. Patton, H. Candeland, B. Piffet.
Les Directeurs ont élu, pour l'année, les officiers dont les noms suivent:
L'Hon. W. G. Swan, Président,
L. B. Pothier, Vice-Président,
C. A. Fournier, Secrétaire et Trésorier.
BUREAU,—rue de la Commune, No 115. 19 juin—6

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE
DÉMÉNAGEMENT FORCÉ.
Etant obligé de rendre à la fin de juillet le local que j'occupe, je vendrai à grand rabais et sans considérer le prix coûtant, tout mon stock d'articles de MODES et de NOUVEAUTES, consistant en Rubans, Chapeaux, Fleurs, Plumes, Soieries, Dentelles, Blondes, Valenciennes, Guipures, Crêpes, Tulles, Bobinet, Barèges, Mouchoirs, Toile, Broderies, Ganterie, Ruches, Passementerie, Garnitures, En tout Cas, Parapluies Soie et toutes les fournitures à l'usage des modistes.
Il faut que tout le STOCK soit vendu avant le 20 juillet.
19 juin—1m J. SERRÈS, Rue Bienville, 48.

U. A. O. D.
GROVE PERSEVERANCE No 7.
Les membres composant ce Grove sont priés de se réunir jeudi 21 juin, à 7 1/2 heures du soir, à leur local ordinaire rue St-Louis, pour affaires de la plus haute importance.
Par ordre du N. A. J. LODS.
19juin—3 LUCIEN MOLLE, Secrétaire.

AVIS.
Le steamer ALABAMA, arrivé de New-York, est en déchargement au poteau au pied de la rue St Joseph. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement les marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
G. L. LAUHLAND,
19juin—3t No 64, rue des Magasins

Le capitaine ni le consignataire du navire anglais MONTEZUMA, capitaine Griffith, arrivé de Bordeaux ne seront responsables des dettes que contractera l'équipage.
T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
19juin—3t 38 et 40 Vieille Levée.

Les consignataires de marchandises par le navire MONTEZUMA, capitaine Griffith, de Bordeaux, sont priés de prendre leurs permis dans les cinq jours qui suivront le présent et de venir recevoir leurs marchandises au débarquement, au poteau 25 du 2d District, autrement les dites marchandises seront envoyées à la maison publique à leurs risques et frais.
T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
19juin—3t 38 et 40 Vieille Levée.

Grocerie à vendre
A VENDRE une grocerie bien achalandée, située en encoignure Annette et Moreau, Troisième District. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux, à
19juin—3t AUGUSTE GLAUDOT.

A LOUER.
UNE JOLIE RESIDENCE, convenable pour une nombreuse famille, avec jardin à fleurs, verger, potager. No 304 rue Dumaine, entre Miro et Galvez, (à proximité des chars du Bayou). Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, ou à M. M. F. [illegible], 169 rue Gravier. 19 juin

A LOUER.
UN délicieux cottage situé rue St André, No 192, à un îlet du Marché Magasin. Pour les clefs, s'adresser à côté, chez M. Norton, magasin de chaussures; pour les conditions, rue des Français, No 172. 19 juin—1t

500 CHAPEAUX paille double, pour l'école, garçons de trois à dix-huit ans, à vendre à 40 cts. Par C. V. LAGAY, 167 rue du Canal. 19 juin—5

350 CHAPEAUX, paille d'Italie, pour garçons de trois à dix-huit ans, à vendre à $1 25 pièce Par C. V. LAGAY, 167 rue du Canal. 19 juin—5

250 JAQUETTES alpaca noir 1re qualité, pour garçons de 6 à 14 ans, à vendre Par C. V. LAGAY, 167 rue du Canal. 19 juin—5

200 SACS alpaca noir 1re qualité, pour garçons de 12 à 16 ans, à vendre Par C. V. LAGAY, 167 rue du Canal. 19 juin—5

300 PAIRES PANTALONS mélange français, pour garçons de huit à dix-huit ans, à vendre Par C. V. LAGAY, 167 rue du Canal. 19 juin—5

AU PUBLIC.
Ma femme, Constance GUERRIN, ayant quitté sans motif mon domicile, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter dès ce jour.
Nouvelle-Orléans, ce 19 juin 1866.
19 juin—1t FRANÇOIS GUERRIN.

Fabrique de l'Eglise St-Louis de la Nouvelle-Orléans.
Bureau du Secrétaire.
AVIS est par le présent donné que les propositions cachetées seront reçues au bureau susdit, No 31, Place St-Antoine, jusqu'au samedi 23 du courant, pour la construction d'une Tombe d'environ cent vingt (120) fours, dans le Nouveau Cimetière St-Louis, rue Rocheblave, d'après les plans et spécifications déposés au dit bureau.
ANT. DUBUC, Secrétaire.

Cuisinière et Blanchisseuse.
On a besoin immédiatement d'une bonne CUISINIERE et d'une bonne BLANCHISSEUSE. S'adresser, coin de Chartres, No [illegible]

ATTENTION! ATTENTION!
LES personnes qui ont pris des billets à la TOMBOLA FRANÇAISE sont prévenues qu'elles ont à réclamer leurs lots dans les trente jours qui vont suivre, sans quoi elles n'auront aucune réclamation à faire.
Au café de l'Opéra. 18 juin—1

EN débarquement du navire anglais Montezuma, capitaine Griffiths, de Bordeaux—
Vins en barriques—
230 barriques vin rouge Château de Bégué et Pellé.
.. do do côte de Lormont J. Lacoste.
10 pipes do Grave.
24 barriques vin blanc St-Germain de Bégué & Pellé.
.. demi do do do
Vins en caisses
100 caisses de 12 bout. St. Loubès, Jules Visard & Co.
100 do 24/2 do do do
100 do 12 Château Bégué & Pellé.
.. do 24/2 do do
.. do 12 St-Germain (blanc) do
100 do 24/2 do do do
100 do 12 do do do
Eaux-de-vie.
10 quarts cognac M. Castillon 1815 et 1825.
10 barils do De Laporadière 1862
10 barils do J. Faure & Co 1863
.. quarts do do 1865
10 barils do do 1865
10 do do Vignerons Réunis 1861
10 quarts do Rochelle, 1re preuve, Pellevoisin.
10 barils do do do
Vinaigre de vin blanc.
50 barils de Barbier & Lartigues.
200 caisses de 12 bouteilles do do
Absinthe et Kirsch, &c.
200 caisses absinthe E. Pernod, 1re qualité.
.. do kirsch do do
.. do vermouth Noilly Prat & Co.
.. do cassis du Mont d'Or do do
Huile d'olives.
100 caisses de 12 bouteilles James Plagniol.
.. do 24/2 do do
Sardines à l'huile.
100 caisses de 100 1/4 boîtes, de diverses marques de Nantes et de Concarneau.
Divers.
100 paniers bouteilles vides.
1 baril pointes de Paris.
1 caisse cire à cacheter les bouteilles.
A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
19juin—3t 38 et 40, Vieille-Levée.

A Vendre
En débarquement de la barque "Express," arrivée de Bordeaux, et la barque "Fanny," arrivée du Havre.
50 barriques Vin rouge—vin de famille,
.. caisses Vins Bourgogne, qualités supérieures, grandes et demi-bouteilles, tels que vins de Beaune, Nuits, Chambertin, Clos de Vougeot, Corton, Clos du Roi, Chablis.
10 demi-pipes Genièvre de Hollande.
A vendre par J. M. CURIEN,
16 juin—3t rue Toulouse No 20

En magasin et au drawback.
Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux navires "Atlanta," "Jupiter," "Celestial" et "Anna."
40 caisses de 100 quart-boîtes de Sardines à l'huile—marque Louis Eudelin.
20 caisses de 12 jarres Prunes d'Ente No 5—marque A. Dufour & Co.
10 quarts et 5 barils de Cognac première preuve—de la marque A. Legrand, de Cognac.
25 barriques Vin rouge—côtes Fronsac.
.. Vin blanc—Haut Sauterne.
24 demi-barriques Vin blanc—Haut Barsac.
A vendre par J. M. CURIEN,
16 juin—3t rue Toulouse, No. 20.

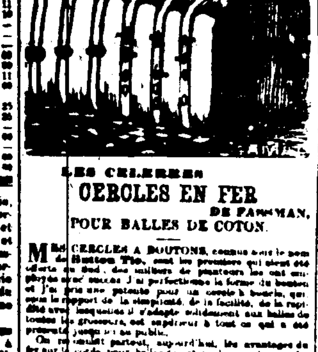

LES CELEBRES
CERCLES EN FER
DE FARNHAM,
POUR BALLES DE COTON.
MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud [illegible]
[illegible]
Bureau Refuge, Nlle Orléans, 7 juillet 1859.
A M. H. Farnham:
Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse trois balles de coton, environ 1000 [illegible]
JOHN HOWARD, capitaine.
CHAMBERS & LATTING,
Agents pour la vente des cercles en fer de Farnham
ET
Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage, Rue Carondelet, No 61, Nlle-Orléans.
27 juin—6m

SUCRE.
150 caisses Sucre de la Havane.
SAVON:
400 caisses Savon pâle et en barres, Sardines, Huile d'Olive, Vermouth, Vins en caisses, &c.
A vendre par S. HESSE,
17 juin—3t No 8, rue Tchoupitoulas.

Demande de pension.
UN JEUNE AMERICAIN DU SUD désire prendre pension dans une famille française en ville. S'adresser à la boîte No 368 du bureau de poste, et faire connaître les conditions. 17 juin—4

EN VENTE
No 106 rue du Camp, au premier
LE "STOVE" AU PETROLE DE GRAY.
L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée, ni suie, ni cendres; est portatif, et en outre accomplit tout ce que l'on peut désirer d'un fourneau.
Journellement, entre 1 et 2 heures P. M., on y fait la cuisine.
Au No 106, RUE DU CAMP, au premier.
17 juin—6m

Stove au pétrole, de Gray.
Lettre du Rév. S. B. Hall.
N. O., 6 juin 1866.
Dr. W. E. JERVEY, secrétaire,
Monsieur,—Depuis plus de deux mois nous nous servons du STOVE AU PETROLE DE GRAY et donnons cordialement notre témoignage en faveur de son utilité. [illegible] l'économie de temps, de dépense et de travail, [illegible] l'ancien moyen de faire la cuisine, et nous le considérons comme une des plus grandes inventions de l'époque. Il est parfaitement adapté au besoin de notre [illegible]
Respectueusement,
Votre serviteur,
S. B. HALL,
17juin—3t 129, rue du Quartier, enc. Bourgogne.

CHANGEMENT DE BUREAU.
L. S. POTHIER a transféré son bureau du No 26 de la rue Bienville au No 111 rue Gravier.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 111 rue Gravier [illegible]

Produits de l'Ile de Cuba.
1047 caisses sucre, blanc, jaune et brun, pour grocerie.
1,051,000 cigares, des marques et formes assorties.
.. paquets cigarettes de la célèbre marque La Honradez.
300 boucauts de mélasse, Muscovado.
300 barils de mélasse Muscovado, (choisie) rebouillie.
30 barils de miel d'abeilles, (blanc).
.. sacs de café fin, vert.
.. balles tabac, pour tripes et capes.
.. caisses de pâte de goyaves.
.. caisses de gelée de goyave.
.. barils vin blanc d'Espagne.
En Douane et en magasin, à vendre par
E. THOISSOROS.
No 61 et 63 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 16avril—3m

A LOUER OU A VENDRE.
Une grande propriété, à Lewisbourg, connue sous le nom d'Hôtel [illegible]. S'adresser, sur les lieux, à PUJOLS, et en ville, au Restaurant des Etats Unis.

MME LA BLANCHE.
LA clairvoyante la plus extraordinaire du monde, peut être consultée à sa résidence.
Rue Bienville, No 169.
Elle est, sans contredit, la seule clairvoyante naturelle [illegible]

Mme La Blanche
[illegible]
Rappelez-vous que le cabinet et la salle de réception sont au No 169 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessous de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 12 juin—3t p.a.

James H. Levy, Anderson D. Dieter, J. Goldstein
LEVY, DIETER & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
27, Rue Carondelet,
Nouvelle-Orléans.
AVANCES.
Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous seront consignés pour être vendus en place ou qui seront expédiés à nos amis à New York, [illegible] LEVY, DIETER & Co.

SALLE DES ODD FELLOWS.
Grand Concert d'Amateurs,
Au profit de la Société pour la construction d'un monument de l'Artillerie des Gardes de la Louisiane,
LUNDI SOIR, 25 Juin, à 8 heures.
Un Grand Concert d'Amateurs sera donné à Odd Fellows Hall, LUNDI SOIR, 25 juin, sous la direction des membres de l'Artillerie des Gardes de la Louisiane, afin de recueillir des fonds pour aider à la construction d'un monument.
Plusieurs Amateurs distingués ont bien voulu promettre leur concours pour cette soirée musicale que la Société a l'intention de rendre digne du but qu'elle se propose.
On peut avoir des billets en s'adressant aux magasins de musique de MM. Grunewald, La Hache & Dolls, aux magasins de bijouterie de MM. Tyler & Zimmermann, et aux Membres de la Société. 17 juin—4t

Grand Bal et Festival Nocturne
LA VEILLE DE LA ST-JEAN,
AU JARDIN DE VICTOR, A CARROLLTON,
Vis-à-vis la Gare du Chemin de Fer
Samedi 23 juin 1866.
DIRECTEURS—
A. A. Canon, W. C. Carroll, H. Gerber
J. A. Gilly, A. Jaquet, T. Cassagne
E. Delery, G. Forstall, C. Sage
C. Gerber, P. Dalbusset, A. Duplech
Billets ....$2.
P. S.—En cas de mauvais temps, la fête sera remise au samedi suivant.
Le char à vapeur marchera toute la nuit.
On peut se procurer des billets d'invitation au magasin de M. E. Delery, 171 rue Royale, ou auprès des directeurs. 17 juin

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1866.
L'EXAMEN annuel des Écoles de la ville se continuera, cette semaine comme suit:
Lundi, 18 juin. Écoles MARSHALL et FRANKLIN, rues St-Charles et Ste-Marie, entre les rues Julia et Girod.
École CLIO—Primaire—rue Clio, entre les rues Prytanée et St-Charles.
Mardi, 19 juin—Écoles JEFFERSON et WEBSTER, rue Dryades, entre les rues Thalie et Erato.
Mercredi, 20 juin—École JACKSON, pour les garçons, au coin des rues Richard et Chippewa.
École JACKSON pour les filles, au coin des rues Magasin et Terpsichore.
École LAUREL, au coin des rues Laurel et Philippa. SUCCURSALE, rue Ste Marie, entre les rues [illegible] et Rousseau.
Jeudi, 21 juin—École SUPERIEURE des filles, rue Chesnut, entre les rues Jackson et Philippa.
École MAGNOLIA, pour les garçons et les filles, rue Carondelet, entre les rues Jackson et Philippa.
Vendredi, 22 juin—École McDONOGH, rue Laurel, entre les rues Philippa et First.
École LIVE OAK pour les garçons et les filles, au coin des rues Constance et Nuns.
Les familles, les gardiens des élèves et les personnes qui s'intéressent aux Écoles sont invités à assister à ces examens.
18 juin—au22 WM. O. ROGERS, Surintendant.

Demande de Bonne d'enfant.
ON demande une jeune femme parlant le français et l'anglais, pour prendre soin d'un enfant de dix-huit mois et pour coudre. S'adresser chez le Dr CLEARY au No 291 de la rue de la Commune. 16 juin—3

Demande de Confiseur.
ON demande de suite un confiseur spécialement pour les sirops. Aussi des commis de magasin et des garçons de salle.
16 juin—5 J. HIMBERT

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.
Les convois de passagers partent du DÉPOT à Alger tous les matins, à 6 heures, et arrivent à Brashear City à midi.
Ils partent de Brashear City, à 1 heure de l'après-midi et arrivent à Alger à 5 heures du soir.
Un Ferry quittera le wharf de la ville près du pied de la rue Canal tous les matins à 7 heures et demie, et se rendra au convoi des passagers.
Les billets d'excursion seulement où ils sont émis, se vendront à un prix réduit.
Des bateaux à vapeur de première classe vont jusqu'à la Nlle Ibérie et tous les ports intermédiaires du Teche et se relient journellement aux convois de Brashear City.
Le fret est reçu au Débarcadère de la Compagnie, en ville, tous les jours, les Dimanches exceptés pour toutes les stations du chemin de fer et pour tous les ports du Teche jusqu'à la Nlle Ibérie.
16 juin G. W. BAYLEY, Ingénieur en chef et Surintendant général

Chargement du navire Peppino, venant de Gênes.
150 BARRIQUES vin de Cette très-sorte.
.. demi-pipe Porto et Madère
.. paniers huile d'olives [illegible]
.. caisses macaroni et vermicelli d'Italie.
.. demi-caisses do do do
.. barils amandes [illegible], graines de lin et [illegible]
.. caisses vin d'Asti,
.. do réglisse,
.. do vermouth, Noilly, Prat & Co.
.. do vin muscat,
.. do olives vertes et câpres,
.. do savon de Castille
.. paniers bouteilles vides [illegible]
.. caisses vermouth de Turin.
.. sacs noisettes.
.. caisses citron, 1re qualité.
.. plaques marbre diverses dimensions.
.. caisses cédrat de Livourne.
ANT. LANATA,
14 juin—3t No 11 rue Jefferson.

A LOUER
LA magnifique et vaste salle de bal, connue sous le nom de Bal du Globe.
Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.

Société de secours de la brigade Hays.
UNE réunion des membres de cette société aura lieu, LUNDI SOIR, 18 du courant, à sept heures et demie, au Lyceum Hall.
Tous les membres sont priés d'y assister.
H. T. HAYS, Président
JOHN TOBIN, Secrétaire. 17juin—2

LEON PIERRE,
27......Rue des Petites Ecuries......27
COMMISSIONNAIRE-ACHETEUR.
A PARIS.
Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.
S'adresser pour renseignements et conditions à
LEON PIERRE & Cie

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO. 91.
27 mai—3 m

AVIS.
LA société existant sous la raison TURCOTTE & LAROSE a été dissoute, le 31 mai, d'un commun accord. M. Larose assume le règlement de toutes les dettes et liquidera les affaires de la société.
J. TURCOTTE.
L. R. LAROSE.
Nlle-Orléans, 4 juin 1866. 7juin—1m

NOUS avons formé, aujourd'hui, une société pour le commerce de marchandises sèches, sous la raison LAROSE & CAGNOLATTI.
L. R. LAROSE.
P. CAGNOLATTI.
Jackson Store, au coin des rues Ste-Anne et Chartres.
Nlle-Orléans, 1er juin 1866. 7juin—1m

Avis.
LE PORTEUR d'un billet W. HATCH, de $3,500 du 25 janvier 1863, à l'ordre de LOBIT & CHARPANTIER, est prié de se présenter chez
P. J. PAVY, syndic,
13 mai—PP. 8 rue Royale.

MELASSE, CHOIX,
DE PORTO-RICO,
REBOUILLIE.
En barils, demi barils et bags.
A vendre par J. AVET,
aux Magasins Bleus.
26 mai—1m. Enc. Bienville et Vieille-Levée.

WORCESTERSHIRE SAUCE,
(LEA & PERRIN.
PICKLES ANGLAIS,
(CROSSE & BLACKWELLS,
A vendre par J. AVET,
aux Magasins Bleus,
Coin Bienville et Vieille-Levée.

E. RICHARD,
Fabricant de Billards,
160 ....RUE STE-ANNE......... 160.
ETANT sur le point de déménager, offre, à bas prix modéré, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoises et ont des BANDES DE CAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.
On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du bleu, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.
Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à
E. RICHARD, Boîte 1716,
25 avril— Bureau de Poste de la Nlle Orléans

CORS, OIGNONS, ONGLES DIFFORMES, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, déplacement des larmes et toutes les difformités et maladies des pieds guéries par le Dr. S. M. BARNETT, chirurgien pédicure, rue CANAL No 166. Il est recommandé par les médecins et les chirurgiens de la ville. [illegible] Il parle le français [illegible]

C. JAUBERT & Cie,
20, Rue de Chartres.
AYANT fait de forts achats, au moment de la plus grande baisse, offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique stock de marchandises et nouveautés qui ne laissent rien à désirer pour le choix et le bon marché.
N. B.—Les marchands de la campagne trouveront les articles les plus nouveaux et les plus variés, pour leur vente.
Les commandes seront promptement remplies.
C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS
Mars—3m 20, Rue de Chartres.

AVIS.
LES acheteurs de la Nlle-Orléans, les marchands de la campagne et les planteurs trouveront toute espèce de CADRES de glaces et de portraits au No 151 de la rue du Camp, en face de l'église St Patrick. — Les soussignés ont constamment un choix de GLACES françaises et allemandes. GLANDS, &c.
Ils redorent et mettent à neuf les vieux cadres et se chargent de DORER et de BRONZER en tous genres. Ils se chargent également des DORURES d'église et de bâtiments à vapeur.
Mars—1m DUREAU & GOOCH.

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST LOUIS.
Cet Hôtel, qui est en face du Crescent Wharf construit expressément pour l'Hôtel, est ouvert et peut recevoir les familles et les voyageurs. Le confort des pensionnaires sera l'objet d'une attention toute particulière.
Le bagage doit être marqué "Crescent Wharf" pour en prendre la livraison.
J. V. TOULMÉ
11 juin— [illegible], Propriétaires.

AVIS.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
No 31, RUE DU CAMP.
LES certificats d'actions de cette Compagnie sont prêts à être livrés aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1866. 15 juin—6 PB

Allash. Allash. Allash.
NOUS avons reçu par le navire brémois Hermine, et avons en magasin 250 CAISSES de cette délicieuse LIQUEUR RUSSE, excellente pour l'indigestion et qu'on trouve maintenant dans les principales buvettes. L'ALLASH est, en outre, un délicieux pousse-café.
A vendre par caisses et en lots au gré des acheteurs, par
J. S. MAUNSELL & Co.,
Rue de Chartres, No 21,
15 juin—6t PP entre les rues Douane et Conti

En débarquement des navires "Express" et "Montezuma," arrivés de Bordeaux.
A VENDRE AU GRÉ DES ACHETEURS:
50 caisses Absinthe, Richard & Muller.
50 " Kirschwasser
50 " Vermouth, Noilly, Prat & Cie, Turin.
.. barriques Vin rouge, bon ordinaire, extra.
.. " Vin blanc, vin de Graves,
200 caisses Vin rouge, St-Gervais,
.. " Vin blanc, Graves,
.. " Vin rouge, Ste-Foy,
25 " Champignons,
25 " Capres à l'huile,
50 " Sardines à l'huile, 1/4 boîtes,
25 " Fruits à l'eau-de-vie,
.. paniers bouteilles, 22 onces,
.. Capsules différentes couleurs,
.. Étiquettes,
.. rames Papier à envelopper, différentes couleurs.
A. N. TOURNÉ,
15 juin—3t rue St-Louis, No. 5.

MIXTURE ANTI-CHOLERIQUE
DU
Dr. KER.
De tous les médicaments offerts au public, cette mixture est sans contredit le plus sûr préservatif connu, de la Diarrhée et du Choléra à son début. Le vénérable Docteur qui compose ces gouttes, les administra avec le plus grand succès pendant la terrible épidémie de 1832. Ce médicament, pris à temps, a toujours amené une guérison.
A vendre chez tous les pharmaciens et chez le propriétaire.
E. MONTEUSE,
25 mai—1m PP 86 rue Chartres, encoignure Bienville

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Pour cause de départ.
Une belle propriété située rue St-Anne, No 468, entre Miro et Tonti. Maison double à étage avec jardin, écurie, &c. Le terrain mesurant 60 pieds de face à la rue St-Anne sur 85 de profondeur. — Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. 6 juin—1m

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31
On trouvera le Dr. P. G. A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 95) de midi à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements.

Fer de Tennessee.
LE soussigné, agent pour la vente du célèbre fer de Tennessee, de Hillman Bro. & Sons, est prêt à exécuter les ordres pour fer de toutes les grosseurs—plat, rond, carré, fers à cheval, plaques à charrues, fer à boulons, &c.
C. H. SLOCOMB.
Rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, No 86.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MME MALEY, sage-femme, informe sa clientèle, qu'ayant pris un vaste local, 126, rue Conti, encoignure Bourgogne, elle sera à même de prendre des pensionnaires à son domicile; elle reçoit, et [illegible] qu'elle continue à traiter les maladies de l'utérus.
Consultations de 2 à 4 h. P. M.
31 mai—1m 126 rue Conti, au Premier.

MALGRÉ LA HAUSSE DE L'OR,
Mr. L. Manuel, 50, rue du [illegible]
en prévision d'importants arrivages qu'il attend de France, continuera à vendre ses marchandises aux prix ci-dessous: VINS à $2 la barrique, Cognac supérieur à $3 le gallon, Brandy $1 75 le gallon, Whisky $1.75, ainsi qu'un assortiment de Liqueurs, Sardines et Huile de première classe. 30 mai—1m

BLADON SPRINGS,
Comté Choctaw, Alabama.
LES propriétaires de ces célèbres sources annoncent au public que l'hôtel a été mis à neuf et peut maintenant recevoir les voyageurs. La réputation de ces eaux pour la guérison de maladies chroniques, date de vingt ans, elle est trop connue dans le Sud pour qu'il soit besoin d'en parler. Les passagers partent du port de Mobile tous les MARDIS et tous les SAMEDIS pour les Springs.
20 mai—3m JAMES CONNOR & CO.

The Arrow Tie.
(LE CERCLE ARROW.)
Et Bandes de Fer, pointes, pour les balles de Coton.
Les planteurs, les facteurs et les marchands de la campagne trouveront leur intérêt à se servir de ces CERCLES et de ces BANDES. Les ordres sont promptement exécutés par GIVEN, WATTS & Co.
ou par H. T. BARTLETT, agent,
3 juin—1m. Rue Carondelet No 3.

AVIS.
Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
LA réduction du capital de cette banque ayant été adoptée par un vote des actionnaires, tous les porteurs de certificats d'actions sont requis de les présenter pour l'échange, afin qu'ils y soient échangés pour des certificats d'actions de cinquante piastres.
12mai—3m. Ch. JUMONVILLE, Caissier.

Bureau du Trésorier de la ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
L'ATTENTION des personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes de ville est appelée sur le fait que le dernier jour de délai pour le paiement des taxes expire le dernier jour de juin. [illegible]
J. HERNANDEZ,
7 juin—au30 Trésorier de la ville.

HOTEL POUR FAMILLES,
BAIE ST-LOUIS.
Tenu par A. Boulanger.
LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nlle-Orléans, qu'il a ouvert à la Baie St Louis son hôtel, où il est prêt à recevoir les familles qui voudront l'honorer de leur patronage. [illegible]
A. BOULANGÉ.

Docteur HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris,
115 RUE ROYALE
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE
Chez M. le Docteur Lambert. 1er juin—1 m

Pour 1866.
LES CÉLÈBRES
JUPES-MALAKOFF
ELLIPTIQUES
Ou à doubles ressorts
DE J. W. BRADLEY
sont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont sans égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, l'agrément et l'économie.
Elles ne se courbent pas et ne se cassent pas comme les jupes à ressorts simples, mais conservent leurs parfaits et excellents contours plus de deux fois le temps que ne saurait les conserver aucune des jupes qui aient jamais été faites ou qui puissent être faites. Cette invention consiste en deux ressorts elliptiques en acier, ingénieusement disposés et serrés fermement l'un contre l'autre, bord à bord, de manière à former le ressort le plus fort, le plus flexible, le plus élastique et le plus résistant qui ait jamais été employé. La merveilleuse flexibilité de la jupe elliptique et l'agrément qu'elle offre aux dames, se révèlent surtout dans les assemblées où il y a foule, dans les loges de théâtre, en voiture, dans les wagons de chemins de fer, dans les bancs d'église, dans les fauteuils, à la promenade et à la maison, la jupe pouvant se replier de manière à occuper une place aussi facilement qu'une robe de soie ou de mousseline. Pour les enfants, les fillettes et les jeunes demoiselles, elle est sans rivale. C'est la jupe-modèle du monde, la plus légère, la plus convenable, la plus confortable et la plus économique qui ait jamais été imaginée.
En vente dans tous les magasins de première classe où se vendent des Jupes Malakoff de premier ordre, dans les Etats-Unis entiers, et ailleurs. EN GROS par les seuls propriétaires du brevet et les uniques fabricants,
WESTS, BRADLEY & CAREY.
Entrepôt et Bureau, 97, Chambers Street, et 79 et 81 Reade Street,
NEW-YORK.
Opinions de la presse.
"Cette jupe est réellement ce qu'il y a de mieux; elle se prête à toute espèce de pression et se double sans se déformer le moins du monde."—Godey's Lady's Book.
"L'Elliptique-Duplex" est la plus grande amélioration qui ait encore été faite dans les Jupes-Malakoff."—Daily Times, de New-York.
"Elles sont sans égales sous le rapport de l'élégance, de l'élasticité, de la durée, du confort ou de l'économie."—Daily Herald, de New-York.
L'Elliptique-Duplex est acceptée comme le dernier degré de perfection dans les jupes. — New-York Evening Post.
"Elle donne à la toilette la plus ordinaire un cachet qui la rend gracieuse." — London Post.
P. S. Les acheteurs des Jupes-Duplex doivent bien examiner pour être sûrs d'avoir le véritable article, le seul qui ait à chaque tige un ressort double. Demandez la Jupe elliptique Duplex de M. J. M. Bradley, qui porte cette marque commerciale en rouge, à la ceinture.

RESTAURANT St LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en prenant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il peut toujours les loger convenablement [illegible] 14 novembre

RESTAURANT FRANÇAIS,
79 ...... RUE DE CHARTRES 79
Tenu par Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.
CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., [illegible] aux anciens prix.

M. Victor Béro
Vient d'acheter le magnifique hôtel de Carrollton tenu jusqu'à présent par Peter Wilhams, il a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il ouvrira son RESTAURANT, le 10 du mois de juin, où rien ne manquera pour satisfaire le public.

Maison Blanche.
Vins, Liqueurs et Comestibles
GALLOT & CHAVANNES,
PROPRIETAIRES,
ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ouvriront leur magasin LUNDI soir, 11 juin, 157 rue du Canal, à côté de la maison Holmes. On y trouvera en abondance une grande variété de Vins de tous les pays, Liqueurs fines de toutes les marques, Conserves de toute nature en fruits, légumes, viandes et poissons, Pâtés divers, truffés, en foies et en gibier, des meilleures marques. Confitures françaises, anglaises, espagnoles et américaines. Spécialité de thé, café, chocolat, vins et liqueurs pour malades. Épicerie fine pour familles et restaurants. Dépôt de cigares de la Havane, — gros, demi-gros et détail. Un salon est spécialement disposé à l'arrière pour les messieurs.
11 juin—1m

J. V. GOURDAIN,
Courtier d'Actions, de Billets, de Change et de Propriétés foncières.
Bureau, Passage de la Bourse, No 34,
Entre les rues Bienville et Douane.
Il s'occupe, avec promptitude et à la satisfaction des personnes intéressées, de toutes les affaires qui leur seront confiées.
Il a en ce moment disponible à prêter, sur hypothèques ou sur [illegible] des propriétés foncières situées en ville.

VENTES JUDICIAIRES.
Succession de feue dame PRISCILLA GRIFFITH, décédée veuve de George S. Bowditch, décédé.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 17,379—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 30 de juin 1865, adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus transférée à Alfred Shaw, et aussi en vertu d'un autre ordre rendu le 13 de juin 1866 à moi adressé par l'Honorable [illegible] dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI vingt de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication des biens-fonds dont description suit, savoir:
1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, au faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Villere, Robertson, Dumaine et St-Philippe, désigné par le No [illegible] d'après un plan partiel dressé par C. A. De Armas, arpenteur, et déposé au bureau du shérif, pour recours.
Le dit terrain mesure, conformément au dit plan, trente-un pieds [illegible] pouces et cinq lignes de face à la rue Robertson, sur quatre-vingt quinze pieds [illegible] pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le tout mesure américaine.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence basse, en bois, couverte en bardeaux, ayant quatre chambres avec foyers, galerie devant, une petite cuisine en bois à deux étages couverte en bardeaux, ayant deux chambres avec foyers et deux cabinets, puits, cuve, lieux d'aisance, &c., et tous les droits, privilèges &c.
2o—Un terrain situé dans le même District, faubourg et îlet, désigné par le plan susdit par le No Deux et mesurant trente-un pieds [illegible] pouces et cinq lignes de face à la rue Dumaine, sur quatre-vingt quinze pieds [illegible] pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le tout mesure américaine.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible] et tous les droits, privilèges, &c.
Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
18 juin—19 27 jt 5, 12, 20 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS DE SOCIÉTÉ.
LES soussignés ont formé une société, le 1er juin sous la raison PEPIN & TURCOTTE, pour l'importation de marchandises sèches. Leur bureau est momentanément au No 6 de la rue St-Louis.
Nouvelle-Orléans, 9 juin.
A. PEPIN,
10 juin J. TURCOTTE.

POUR BORDEAUX.
PARTANT VERS LE 15 JUIN
La barque brêmoise de première classe
JUPITER,
Capitaine Kutchens,
Ayant à peu près son plein chargement, partira comme ci-dessus. Ce navire peut prendre six passagers de chambre et a d'excellents emménagements dans la dunette bien aérée pour une quantité de passagers de seconde classe. Pour fret ou passage s'adresser au poteau 61, 4me District ou chez
W. R. BUDDENDORFF,
175, rue Commune,
ou chez ED. STOCKMEYER,
1er juin 64, rue [illegible].

POUR BORDEAUX.
Départ fixé pour le SAMEDI 16 courant—Passage seulement—La barque [illegible], Cornelio, commandant, [illegible] partira pour le dit port. Pour passage seulement ayant de beaux emménagements, s'adresser chez
GOLDENBOW & LESPARRE,
10 juin—3t 136 rue Gravier.

Pour la Havane.
La belle goëlette anglaise MORRIS, capitaine F. A. Frosty, partira pour le susdit port, SAMEDI PROCHAIN, 23 du courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, poteau No 2, 2me District, ou à
F. SANCHO,
12juin—3 rue Vieille-Levée, 220.

POUR BRAZOS SANTIAGO — La goëlette paquebot régulier TRANQUIL, capitaine [illegible], partira [illegible]. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à
T. SHAILER Jr.,
12juin No 80, rue Gravier.

POUR VERA CRUZ.—La belle goëlette [illegible] CONSTANCE, [illegible], doublée et chevillée en cuivre, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée [illegible]. Pour reste du fret ou passage s'adresser à
J. M. ORIOL,
Rue de la Vieille Levée No 127

POUR VERA CRUZ ET SISAL.—
La belle polacre anglaise, [illegible], capitaine Arnaud, ayant la majeure partie de son chargement, partira sous peu.
Pour fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
13 juin—3t 37, Passage de la Bourse.

Transfert de Bureaux.
LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

AVERTISSEMENT.
Putnam's Patent Bottle Stopper Fastener.
LES soussignés ayant acheté de Henry W. Putnam, de Bennington, Comté de Bennington, Etat du Vermont, le DROIT EXCLUSIF de se servir du PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER pour la ville de la Nouvelle-Orléans et les villages avoisinants, préviennent le public de cette ville et des villages de Gretna, Algiers, McDonogh, Freetown, Jefferson City, Carrollton, Bouligny, Milneburg [illegible] le PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER [illegible]
PABLO & CO.
Fabricants d'eaux minérales, aux Nos 279 et 272 de la rue Royale 7 juin—1m

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, & Co., Reims.
LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus aux termes les plus favorables.
COUTURIE FRÈRES.

En débarquement du "Fred. Gustave," de Marseille.
2200 paniers HUILE Plagniol.
100 caisses VERMOUTH Noilly.
.. caisses VIN muscat.
.. do VIN Bergerac.
.. do VIN Bandol.
.. do VIN Cette.
.. quarts PORTO F. Durand.
.. do MADERE F. Valette.
.. caisses SAVON Arnavon.
.. do VERMICELLI et MACARONI.
.. do SALAISONS assorties.
.. do DATTES [illegible].
A vendre par
BLANCHIN & GIRAUD,
31mai—1m 63, Vieille Levée.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 25, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 12nov

PERKINS & FRIEDLANDER,
Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.
90 .... RUE DU CANAL 90

AVIS
AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.
TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1865, et la licence de 1866 sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du soussigné, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
L. E. LEMARIE,
Collecteur de taxes du Deuxième District,
Bureau: rue St-Pierre, No 9, bâtisse Pontalba.

DEMANDE D'ACHETEUR.
GROCERIES On demande un acheteur pour le fonds, la licence, l'inventaire et le bail d'une Grocerie de détail, établie depuis longtemps, ayant une bonne clientèle et située dans un bon quartier. L'établissement est vendu pour cause de santé. S'adresser à V. [illegible], au No 18 de la rue Dumaine. 27 mai—1m

AVIS.
Par acte devant Abel Dreyfous, notaire public, M. HENRY ERNST est chargé, à dater du 15 mai 1866, de la procuration générale du soussigné.
1er juin—1 m. E. FORESTIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
EDOUARD CARRAINE & Co., successeurs de M. ADAMS, chaudronnier, préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent de transférer leur domicile du No 16 rue Conti, au No 48, même rue entre Royale et Bourbon. Ils espèrent que leurs amis et le public en général voudront bien leur continuer leur bienveillant patronage. 6juin—6

E. BRULARD,
COMMISSIONNAIRE,
28 rue de Chabrol, faubourg Poissonnière, Paris.
Références:
MM. A. ROCHEREAU & Cie, A. JACQUET & BECHET, Louis [illegible], FREDERIC JAUFFROID, Nouvelle-Orléans.
[illegible], New York.
Paris.

MARCHANDISES SECHES ET
CHAUSSURES.
BLANGAND & GUITET,
No 6 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
MARCHANDS EN GROS
de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.
22 mai—1m

Dépôt de Médicaments patentés français.
PRODUITS CHIMIQUES, &c.
CHOCOLAT DE SANTE, CHOCOLAT à la vanille, Chocolat au sucre de Perse, dito ferrugineux de Menier, de Paris. Chocolat digestif aux sels de Vichy, crème de Bismuth, eau dentifrice de Botot, [illegible], poudre dentifrice de Botot [illegible], eau de Cologne et parfumerie de Pinaud, Coudray et Société Hygiénique, vinaigre de Bully, &c. &c. A vendre, à la pharmacie LOUIS CASTEL, coin Douane et Bourbon.
1er juin—1m

LA FOIRE.
Bureau de la Société des Agriculteurs et Artisans de la Louisiane.
Nlle. Orléans, 4 juin 1866.
AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET JARDINIERS—Le "Fair Grounds Committee", désirant avoir des plans et cahiers des charges pour les édifices nécessaires à la foire de la Société [illegible] primes suivantes:
1—Pour des plans complets [illegible] et cahiers de charges [illegible] $500.
2—Pour un plan de [illegible] seulement [illegible] $250.
Il sera payé une commission de 3 pour cent pour la surveillance des travaux. Le concurrent dont les plans auront été adoptés aura la préférence.
Tous les plans devront être [illegible] d'ici au 1er juillet 1866 [illegible]
C. M. SLOCOMB,
Président du Comité des Fair Grounds.